

Beaulieu 2020**Lancement de la mise à l'enquête publique
pour le front Jomini**

Le Plan général d'affectation (PGA) a classé le site de Beaulieu en zone d'utilité publique. Complément à la réalisation des halles Sud, la réalisation d'un programme hôtelier nécessite une modification de l'affectation du sol (PPA) et donc d'une mise à l'enquête publique du 5 mai au 4 juin 2010. Soirée d'information publique le 5 mai à Beaulieu.

En 2008 un concours d'architecture a été organisé, le but étant alors de définir la forme urbaine du front Jomini. Le projet « Taoua », du bureau lausannois Pont 12 architectes, s'est distingué parmi 25 projets en lice. Depuis ce projet a subi des modifications, il propose une tour d'environ 85 mètres de haut dans le prolongement de la nouvelle halle d'exposition au sud, qui donne sur l'avenue des Bergières, avec des jardins entièrement restructurés et des espaces publics désormais ouverts sur la Ville. Le front Jomini ainsi dégagé sera plus librement développé dans le futur.

Le programme proposé comprend un hôtel de classe affaire de près d'une centaine de chambres, un hôtel de classe économique de plus de 120 lits, une centaine d'appartements dans une résidence hôtelière, un restaurant de 200 couverts, des bureaux, des logements, un centre d'affaire et des activités commerciales sur 4000 m². Les affectations majoritaires de ce nouveau PPA seront l'hôtellerie et la restauration. Cela se fera bien évidemment dans le respect des normes de développement durables et les matériaux 'ECO' seront privilégiés. Ce projet prévu sur 26'560 m² de surface plancher permet de densifier le site, tout en conservant un important dégagement des halles et une ouverture du parc sur la Ville, grâce notamment au parti pris de construire une tour, dont la façade partiellement vitrée permet d'atteindre des performances énergétiques plus élevées.

Beaulieu est le quatrième centre de foires de Suisse et donc un lieu hautement stratégique pour l'économie vaudoise. Il génère des retombées économiques de plus de 415 millions par an, soit 1,2% du revenu cantonal. Pour que cela continue, il est indispensable de moderniser le site. Le projet baptisé « Beaulieu 2020 » comprend d'une part la revalorisation du patrimoine immobilier grâce à la construction de nouvelles halles Sud et d'un hôtel et la rénovation des halles Nord et de l'aile Sud du Centre de congrès. D'autre part, grâce au rachat de la société d'exploitation par le groupe bâlois MCH, le leader suisse du marketing événementiel, les activités commerciales seront redynamisées et la vie de quartier s'en trouvera avantageusement améliorée.

La construction et la rénovation d'un tel complexe urbain consolident le rôle de Lausanne en tant que capitale, en lui permettant d'accueillir des entreprises, de soutenir le tissu économique existant, de renforcer les activités de congrès et les réseaux touristiques et de loisirs et de favoriser les ressources renouvelables et indigènes. Enfin rappelons que le 5 février 2010, le Tribunal Cantonal a pris la décision de ne pas donner suite au recours contre la construction des halles Sud. Un projet de reconstruction qui, par ailleurs, avait été approuvé par les parlements cantonaux et communaux en 2009.



Calendrier du projet :

- 2000-2009 : rénovation du Centre de congrès.
- 2010-2011 : reconstruction des Halles sud.
- 2011-2014 : construction d'un hôtel.
- 2012-2015 : rénovation des Halles nord.
- 2016-2020 : rénovation de l'aile sud du Centre de congrès.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Des images de synthèse en haute résolution sont à votre disposition dans la galerie de photos du site www.beaulieu2020.ch

Lausanne, le 4 mai 2010